



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

RENOVYA – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 28 novembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



AVIS DE CONSTITUTION Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 novembre 2025, à RENNES. Dénomination : RENOVYA. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 2 rue de la Retardais – ZI OUEST, 35000 Rennes. Objet : La réalisation de toutes prestations de pose de fermetures, ouvrants, menuiseries, stores et vérandas. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 10.000 euros Cession d'actions et agrément : La cession entre vifs des parts sociales sous quelque forme qu'elle intervienne, à l'exception des transferts entre associés qui sont libres, requiert l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : TROY INVEST EURL 3 la Ville Es Oliviers 22100 Lanvallay immatriculée au RCS de Saint Malo sous le numéro 800772717. Représentant permanent : Paul-André TROY. La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
